



Saint Georges d'Espéranche le 07 février 2017

COMMUNIQUE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU BRACHET

Suite à l'article paru dans le Dauphiné Libéré du 07/02/2017 concernant la qualité de l'eau dans le Nord Isère, reprenant une étude réalisée par l'UFC Que Choisir, le Syndicat du Brachet apporte des précisions concernant la commune de Charantonnay.

La présence de molécules, issues d'un herbicide, au-delà des valeurs réglementaires fixées par l'union européenne, ont été détectées sur l'eau provenant du captage du Clou. Cette source intervient dans l'alimentation en eau d'environ 20% de la commune.

Ces dépassements, dont la valeur ne présente pas un risque sanitaire, ont fait l'objet d'une action corrective par le biais d'un mélange avec une autre ressource avant distribution.

La réalisation de travaux d'interconnexion des réseaux ont permis de retrouver des valeurs inférieures aux seuils réglementaires sur les eaux distribuées chez les abonnés.

La qualité de l'eau est régulièrement contrôlée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui en cas de risques sanitaires peut en faire interdire la distribution.

Le Bilan Qualité 2015 transmis par l'ARS présente les conclusions suivantes : *« L'eau distribuée par le Syndicat des eaux du Brachet au cours de l'année 2015, sur le réseau de Charantonnay le Clou, présente une qualité bactériologique satisfaisante. Des traces de pesticides au-dessus de la limite réglementaire ont été mises en évidence. L'eau distribuée est non conforme, mais ne présente pas de risque sanitaire pour la consommation. Elle est par ailleurs conforme aux limites réglementaires fixées pour les autres paramètres chimiques recherchés. »*

Depuis octobre 2015 aucun dépassement n'a été relevé par les analyses effectuées sur le réseau de distribution.

Depuis plusieurs années le Syndicat des Eaux du Brachet est fortement impliqué dans des actions en faveur de la protection des ressources en eau. En particulier avec la sensibilisation des particuliers sur l'utilisation des produits phytosanitaires et l'accompagnement des agriculteurs pour des changements de pratiques.

Pour tout complément d'informations vous pouvez contacter notre bureau au numéro de téléphone suivant : 04.74.59.09.14